**Réunion de parents et représentants de parents d'élèves**

**Collège Auguste DEDE**

**Lundi 03 octobre 2016 - 17h30/19h00 - Salle EG03**

**U**ne vingtaine de parents étaient présents. Nous remercions Franck Provost pour avoir pensé à amener des jus de fruits afin de finir la réunion sur un temps convivial.

**Les conseils de classe :**

Le collège Auguste Dédé accueille 37 classes (segpa compris soit une par niveau). Il y a 10 classes de sixième, 9 classes en cinquième, 9 classes de quatrième et 9 classes de troisième.

Dans l’idéal, 2 parents délégués (un titulaire et un suppléant) assistent au conseil de classe de chaque classe. Ce qui signifierait 74 parents. A ce jour, une trentaine de parents se sont manifestés pour proposer de siéger à un conseil de classe. Certains parents se proposent de couvrir plusieurs conseils de classe. Un tableau est en cours de réalisation et sera diffusé permettant de visualiser les classes pourvues et faire appel à participation pour les classes non couvertes.

Les conseils de classe se tiennent sur une période de 7 à 10 jours, à chaque fin de trimestre. Le calendrier de programmation pour cette année a été demandé à la direction du collège. Nous sommes en attente d’une réponse. Un conseil de classe dure 1 heure au maximum, il est présidé par la principale du collège ou le principal adjoint. Chacun suivant en général deux niveaux. Deux conseils de classes différents peuvent se tenir à une même heure donc. L’an dernier, les conseils de classe du premier trimestre se sont tenus du 3 au 11 décembre, du 10 au 18 mars pour le second trimestre et du 2 au 17 juin pour le troisième et dernier trimestre.

La liste ensemble demandera à la direction : une anticipation et une communication de ces dates transmises, cette année, au moins trois semaines avant la tenue des conseils de classe. Ceci pour assurer une meilleure représentativité et présence des représentants de parents d’élèves. Ces derniers prévenus assez tôt peuvent en effet, s’organiser au mieux et se libérer tant sur le plan personnel que professionnel pour préparer et être présent à tous les conseils de classe.

Il est fortement suggéré aux parents qui souhaitent être parents délégués au conseil de classe

* d’assister à une permanence du lundi avant les conseils de classe pour échanger et harmoniser ce qui peut être porté lors du conseil de classe par le représentant de parents d’élèves,
* de s’identifier auprès des parents de la classe et s’informer des situations de chaque élève au préalable du conseil de classe.
* De siéger au conseil de classe et rédiger dans les 48 heures, le compte rendu du conseil de classe. Puis de transmettre par mail le compte rendu à la liste ensemble ([ensemble.dede@orange.fr](mailto:ensemble.dede@orange.fr)) et au secrétariat du collège ([ce.9730179g@ac-guyane.fr](mailto:ce.9730179g@ac-guyane.fr) ). Il sera de nouveau demandé à la direction du collège que les comptes rendus puissent être accessible sur pronote pour que les parents les consultent avec les bulletins.
* D’assister à une des permanences des parents d’élèves après les conseils de classe afin qu’ensemble nous puissions échanger et partager nos constats, nos observations et éventuellement formuler des suggestions concertées.

La place et le rôle du représentant de parents d’élèves en conseil de classe est discuté, la présence, la place et le rôle des conseillers d’éducation est questionnée, l’objet et la teneur du conseil de classe rappelé. Pour en savoir plus, quelques liens utiles :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1394>

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Conseil-de-classe-que-disent-les-textes-officiels>

**Les élections et le jour de vote :**

Le collège a distribué à tous les élèves les enveloppes et feuillets permettant aux parents de voter dès à présent. Il est possible de voter par correspondance (envoie de l’enveloppe par voie postale) ; remise de l’enveloppe à leur enfant qui la remet au secrétariat un jour de cette semaine, venir voter en personne le vendredi 7 octobre de 7h30 à 12h (carte d’identité obligatoire à présenter).

Le vendredi 7 octobre 2016, de 7h30 à 12h00 : Noémie Schaeffer et Flora Youan assureront la permanence pour le vote des parents sur place, au collège. A partir de 12h30, au moins quatre parents se proposent pour donner main forte lors du dépouillement et être témoins à la délibération des résultats (Céline Dunon, Franck Picard, Natacha Couret, Daniel Montgénie,…°).

Tout autre parent souhaitant venir à ce moment là est le bienvenu.

Il a été demandé par mail à ce que la profession de foi, la liste des parents candidats au CA et les modalités de vote soient d’une part affichés et d’autres part puisse apparaitre sur le site et sur pronote. A ce jour, aucune réponse de la direction à ce propos n’est parvenue.

Nous apprenons qu’une réunion de parents d’élèves de 3ème est planifiée. Nous déplorons le fait que cette information ne soit pas parvenue sur le mail de l’association.

* **Lettre ouverte du recteur :**

Il est fait lecture d’une lettre ouverte rédigée par le recteur de Guyane. Il soulève la problématique récurrente du recrutement d’enseignants sur le département. Une centaine de postes d’enseignants resteraient à ce jour non pourvus. Une discussion et un échange s’ensuit. Quelles propositions faire remonter ? Quels freins sont identifiés ?

Il est convenu que l’on puisse faire un récapitulatif des absences constatées au sein du collège.

L’égalité entre les élèves et les classes n’est pas garantie quand des matières ne sont pas enseignées, et cela ne serait ce que pour une heure de cours non remplie. Les élèves sont souvent doublement pénalisés. Quelles mesures ont été engagées par l’établissement pour réduire ce type de situation ? Que suggérer nous en tant que parents d’élèves et représentants de parents d’élèves ?

**Points soulevés et à traiter lors des prochaines réunions :**

\* Les certificats de scolarité seront remis aux parents cette fin de semaine au collège Auguste Dédé. Ces documents ont déjà été remis aux parents dans bon nombre d’autres établissements. Ces délais pénalisent les parents d’élèves du collège Dédé dans les démarches auprès de la CAF, pour l’obtention des bourses,…etc.

\* projet de photos de classe (faisabilité, options possible, coûts, contacts ou personnes ressources,....).

\* commission d’absentéisme : quelle place et existence au sein du collège ?

\* absence d’enseignants, matières non enseignées, postes non pourvues ;

\* difficultés rencontrés par les parents et enfants suivant un double cursus (athlète de haut niveau, musicien, ….) ?

\* postes d’encadrement et de surveillants restant à pourvoir au sein du collège ; sous effectif des agents territoriaux, quel soutien au personnel pour solliciter un renfort de la part des collectivités peut-on engager ?

\* la sécurité des élèves au sein et aux abords de l’établissement (actions, point de vigilance, suggestions,…).